

CONTRAT DE LICENCE LOGICIELLE CANON

VEUILLEZ LIRE CE CONTRAT AVANT DE CLIQUER SUR LE BOUTON CI-DESSOUS INDIQUANT QUE VOUS EN ACCEPTEZ LES TERMES. EN CLIQUANT SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION CI-DESSOUS, VOUS ACCEPTEZ LES CLAUSES ET CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT.

Nom du produit : iW Document Server Data Converter Version 1.1 (le « LOGICIEL »)

Le présent document est un contrat de licence logicielle (« contrat ») passé entre vous et Canon Inc., (« Canon ») relatif à l'utilisation du LOGICIEL cité ci-dessus. EN CAS DE DESACCORD AVEC LES CONDITIONS GENERALES DU PRESENT CONTRAT, N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL ET RAMENEZ RAPIDEMENT LE PRODUIT, AVEC SON JUSTIFICATIF D'ACHAT (LE CAS ECHEANT), A L'ENDROIT OU VOUS VOUS L'ETES PROCURE.

- 1. OCTROI DU DROIT D'UTILISATION:** Canon vous accorde le droit personnel et non-exclusif d'utiliser (« utiliser » inclue emmagasiner, charger, installer, accéder à, exécuter ou afficher) le Logiciel sur un nombre multiple d'ordinateurs mais seulement pour visualiser et imprimer les documents créés avec le Logiciel, et utiliser la documentation (incluant manuel d'utilisateur) du Logiciel seulement avec le Logiciel. Vous pouvez autoriser d'autres utilisateurs à utiliser le Logiciel, à condition que vous vous assuriez que ces utilisateurs se conforment aux termes et conditions du présent Contrat: Une copie du LOGICIEL est autorisée à des fins de sauvegarde uniquement. Sauf disposition expresse dans le présent contrat, Canon ne vous transfère ou accorde par le présent contrat aucune licence ni aucun droit, explicite ou implicite, relatifs à la propriété intellectuelle de Canon ou de ses revendeurs.
- 2. RESTRICTIONS :**
 - (a) Sauf disposition expresse dans le présent contrat, vous vous engagez à ne pas concéder, céder en sous-licence, vendre, distribuer, ni transférer le LOGICIEL à un tiers ;
 - (b) Vous n'êtes pas autorisé à décompiler, soumettre à une ingénierie inverse, désassembler ou réduire d'une autre manière le code du LOGICIEL sous une forme lisible par l'homme ;
 - (c) IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE MODIFIER, D'ADAPTER, DE TRADUIRE, DE LOUER, DE CEDER LE LOGICIEL EN SOUS-LICENCE OU EN CREDIT-BAIL, NI DE CREER DES PRODUITS DERIVES A PARTIR DU LOGICIEL.
- 3. DROITS D'AUTEUR :** Vous ne pouvez en aucun cas modifier ou supprimer quelque section que ce soit relative aux droits d'auteur de Canon ou de ses revendeurs incluse dans le LOGICIEL ou dans une copie de ce dernier.
- 4. PROPRIETE :** Canon et ses revendeurs conservent à tous égards les droits de titre et de propriété intellectuelle, ou non, relatifs au LOGICIEL.
- 5. CONTROLE DES EXPORTATIONS :** vous vous engagez à ne jamais expédier, transférer ou exporter le LOGICIEL dans un autre pays et à ne jamais l'utiliser en contravention avec le United States Export Administration Act (Loi relative à l'administration américaine des exportations) ou toute autre loi, restriction ou réglementation sur le contrôle des exportations en vigueur dans les pays concernés.
- 6. SUPPORT TECHNIQUE ET MISE A JOUR :** Canon, ses succursales et filiales, ses distributeurs et revendeurs agréés et non agréés n'ont pas pour responsabilité de maintenir le LOGICIEL, ni de vous aider à utiliser le LOGICIEL ou de vous fournir les mises à jour, correctifs ou services de support technique du LOGICIEL ci-dessous.

7. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES GARANTIES ET RESPONSABILITES :

GARANTIE LIMITEE.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET SANS AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UNE SITUATION PARTICULIERE. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES RELATIFS A LA QUALITE ET AUX PERFORMANCES DU LOGICIEL. EN CAS DE DEFAILLANCE DU LOGICIEL, L'ENSEMBLE DES FRAIS D'ENTRETIEN, DE REPARATION OU DE CORRECTION NECESSAIRES SONT A VOTRE CHARGE. CERTAINS ETATS/PAYS OU JURIDICTIONS LEGALES NE RECONNAISSANT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, LA PRESENTE EXCLUSION PEUT NE PAS S'APPLIQUER A VOTRE SITUATION. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LEGAUX SPECIFIQUES AUXQUELS PEUVENT S'AJOUTER DES DROITS SUPPLEMENTAIRES SELON LES ETATS/PAYS ET LES JURIDICTIONS.

CANON, SES FILIALES OU ASSOCIES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS ET LES REVENDEURS CANON NE PEUVENT GARANTIR QUE LES FONCTIONS PROPOSEES PAR LE LOGICIEL SATISFERONT A VOS EXIGENCES OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SE FERA SANS INTERRUPTION OU ERREUR.

Néanmoins, Canon ou ses filiales garantissent que le support sur lequel le LOGICIEL est enregistré (le cas échéant) est exempt de tout défaut de fabrication dans les conditions normales d'utilisation pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat figurant sur votre facture ou sur toute autre preuve de votre date d'achat.

RECOURS DU CLIENT.

La seule responsabilité de Canon, de ses filiales et sociétés affiliées, de leurs distributeurs et revendeurs ainsi que votre seul dédommagement consisteront dans le remplacement du support non conforme à la GARANTIE LIMITEE décrite ci-avant. La GARANTIE LIMITEE ne s'appliquera pas si le défaut du support a été causé par un accident, une mauvaise utilisation ou une utilisation non autorisée du Logiciel et ne bénéficiera qu'au premier utilisateur du LOGICIEL.

ABSENCE DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGE.

NI CANON, SES FILIALES OU ASSOCIES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS, NI LES REVENDEURS CANON NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, PERTE DE PROFIT, PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES, PREJUDICE COMMERCIAL PROVOQUE PAR UNE INTERRUPTION OU AUTRES DOMMAGES COMPENSATOIRES, ACCESSOIRES OU INDIRECTS) LIE AU LOGICIEL, A SON UTILISATION OU A SA NON-UTILISATION, MEME SI CANON, SES FILIALES OU ASSOCIES, LEURS DISTRIBUTEURS OU FOURNISSEURS ET LES REVENDEURS CANON ONT ETE AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. CERTAINS ETATS/PAYS OU JURIDICTIONS LEGALES NE RECONNAISSANT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE PREJUDICES CORPORELS OU DE MORT RESULTANT D'UNE NEGLIGENCE DE LA PART DU VENDEUR, LA LIMITATION OU EXCLUSION SUSMENTIONNEE PEUT NE PAS S'APPLIQUER A VOTRE SITUATION.

DEGAGEMENT DE RESPONSABILITE.

CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR, VOUS DEGAGEZ CANON, SES FILIALES ET SUCCURSALES, SES DISTRIBUTEURS ET REVENDEURS DE TOUTE RESPONSABILITE ISSUE DE OU LIEE A UNE RECLAMATION QUELCONQUE CONCERNANT LE LOGICIEL OU SON UTILISATION.

- 8. VALIDITE :** Le présent Contrat prend effet dès lors que vous l'avez accepté en cliquant sur le bouton ci-dessous, et reste valide tant que vous ne l'avez pas résilié selon les conditions prévues au contrat. Vous pouvez résilier ce Contrat en détruisant l'original et toutes les copies du

LOGICIEL en votre possession. Le présent Contrat est automatiquement résilié en cas de violation de ses termes. Dans l'éventualité où ce Contrat serait résilié suite à un non respect de votre part du présent Contrat, outre la mise en application des droits de Canon, vous vous engagez à détruire immédiatement l'original et toutes les copies du LOGICIEL en votre possession. Nonobstant ce qui précède, la section 4 et les sections 6 à 8, ainsi que les sections 10 et 11 restent valables même après la résiliation du Contrat.

9. INFORMATIONS SUR LES « DROITS RESTREINTS » DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE :

Le LOGICIEL est un « produit commercial », tel que défini par l'article 48 C.F.R. 2.101 (octobre 1995). Il est composé d'un « logiciel commercial » et d'une « documentation de logiciel commercial », selon les termes de l'article 48 C.F.R. 12.212 (septembre 1995). Conformément aux articles 48 C.F.R. 12.212 et 48 C.F.R. 227.7202-1 à 227.7202-4 (juin 1995), tous les utilisateurs finaux du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique doivent acquérir le Logiciel uniquement en accord avec les droits énoncés dans le présent contrat. Le constructeur est Canon Inc./30-2, Shimomaru 3-chome, Ohta-ku, Tokyo 146-8501, Japon.

10. AUTONOMIE DES CLAUSES DU CONTRAT : Si une clause du présent Contrat est déclarée illégale par un tribunal ou une autre autorité compétente, ladite clause sera caduque en ce qui concerne la juridiction du tribunal/de l'autorité concernée. Cela ne remet cependant pas en question l'application des autres clauses du présent Contrat.

11. RECONNAISSANCE : EN CLIQUANT SUR LE BOUTON D'ACCEPTATION CI-APRES, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU CE CONTRAT, EN AVOIR BIEN COMPRIS LES TERMES ET VOUS ENGAGEZ A EN RESPECTER LES CLAUSES ET CONDITIONS. VOUS RECONNAISSEZ EGALEMENT QUE LE PRESENT CONTRAT REPRESENT LE TEXTE COMPLET ET EXCLUSIF DU CONTRAT PASSE ENTRE VOUS ET CANON EN LA MATIERE ET QU'IL PREVAUT SUR TOUTE PROPOSITION OU TOUT CONTRAT ANTERIEUR, ORAUX OU ECRITS, ET SUR TOUTE AUTRE COMMUNICATION ETABLIE ENTRE VOUS ET CANON CONCERNANT LE CONTENU DU PRESENT CONTRAT. AUCUN AMENDEMENT AU PRESENT CONTRAT NE SERA CONSIDERE VALIDE SANS LA SIGNATURE D'UN REPRESENTANT OFFICIEL DE CANON.

Pour toute question concernant le présent Contrat ou si vous désirez joindre Canon pour une toute autre raison, veuillez contacter les filiales de vente ou le distributeur/fournisseur dans le pays où vous avez obtenu les produits.